

DOCUMENTS À FOURNIR

INSCRIPTION SCOLAIRE

Originaux ou photocopies

- **Une pièce d'identité** des responsables légaux
- **Le livret de famille** ou **l'acte de naissance** de l'enfant de moins de 3 mois
- **Le carnet de santé** de l'enfant à jour des vaccinations ou une attestation de vaccination
- Pour les personnes séparées ou divorcées : un **document fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale** (jugement de divorce)
- Si l'enfant change d'école : **le certificat de radiation** de l'école précédente
- **Un justificatif de domicile** de moins de 3 mois ou si vous êtes hébergé(e) :
 - La photocopie de la **pièce d'identité de la personne qui vous héberge**
 - Une **attestation sur l'honneur de la personne indiquant qu'elle vous héberge**
 - Un **justificatif de moins de 3 mois sur lequel apparait votre nom à l'adresse de la personne qui vous héberge** (assurance habitation, notification CAF, etc.).

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Originaux ou photocopies

- **Un RIB** si vous optez pour le prélèvement automatique.
- **Une attestation de quotient familial CAF** de moins d'un mois ou, à défaut, votre dernier avis d'imposition. Pour les couples non mariés, les deux avis d'imposition doivent être fournis.
- **Une attestation d'allocation de soutien familial (ASF)** de la CAF, pour les bénéficiaires souhaitant obtenir un abattement de 10 % sur les tarifs de la restauration scolaire.